



## Principes statutaires

L'association Turlututu et Tralala est une association à but non lucratif. A travers le Cours Florilège, ses objectifs sont:

- Sensibiliser les enfants aux diverses formes des arts de la scène par tout moyen adéquat.
- Créer et produire, dans ce contexte, des spectacles musicaux pour et, éventuellement, par des enfants.
- Organiser, dans ce contexte, des cours et des ateliers de sensibilisation et d'initiation artistiques.
- Pour ce faire, s'entourer de tout professionnel compétent.

## Notre enseignement

Le ballet représente le fondement de notre enseignement car il permet d'harmoniser et de développer chez l'enfant l'indépendance et l'utilisation combinées tant sensibles que conscientes des quatre espaces corporel, sonore, visuel et spatial, individuellement et dans un groupe.

Les ateliers (musique, arts décoratifs, théâtre, chant) prennent de l'importance au fil des années. Ils permettent d'aborder et d'explorer de manière ludique mais approfondie les différents espaces que le ballet intègre.

Dès lors, dès le 2<sup>ème</sup> cycle de formation s'ajoutent des « ateliers » qui abordent le travail de la présence, de l'expression et de l'interprétation dans un espace disposant d'une véritable scène. A partir du 3<sup>ème</sup> cycle, en plus des cours de ballet, de chant et de théâtre, peuvent s'ajouter d'autres disciplines comme, par exemple, cirque, claquettes et improvisation.

Dans le 4<sup>ème</sup> cycle les cours sont principalement orientés vers la pratique artistique sur scène et en spectacle. L'ensemble des acquis (mouvement, expression, musicalité) est maîtrisé par la participation à nos productions et complété encore par des cours très avancés de ballet.

La participation à des spectacles publics et professionnels produits par l'association est bien entendu proposée aux enfants en tenant compte de leur disponibilité, de leur motivation et de leur travail.

## Organisation des cycles d'étude 2017-2018

L'association Turlututu et Tralala articule donc son enseignement autour de quatre cycles d'études de trois années chacun.

En principe, afin que les enfants puissent être suivis de près et de manière personnalisée, les cours ne comportent pas plus de 8 à 10 élèves et sont assurés par un professeur accompagné de un à deux assistants.

### Section Turlututu et Tralala

#### **1<sup>er</sup> cycle de 3 années (enfants dès 4 ans) - Éveil**

Un cours de ballet par semaine remplacé une fois toutes les 6 semaines environ par un atelier d'initiation afin faire goûter l'enfant à différentes disciplines.

1 <sup>ère</sup> - Croche:	les mercredis de 9h45 à 10h35
2 <sup>ème</sup> - Double croche:	les vendredis de 16h30 à 17h25
3 <sup>ème</sup> - Triolet:	les vendredis de 16h30 à 17h25

#### **2<sup>ème</sup> cycle de 3 années (enfants dès 7 ans) - Prélude**

Un cours de ballet plus un atelier par semaine. Les ateliers ont ici pour but concret de travailler la préparation et les répétitions de scènes complètes et de décider d'une distribution de rôles pour les enfants en vue de leur participation à des spectacles publics.

Ces ateliers permettent d'approfondir le jeu scénique personnel des élèves en travaillant dans un espace adapté.

4 <sup>ème</sup> - Prélude 1:	les mercredis de 13h30 à 14h30, cours les lundis de 17h à 18h, atelier
5 <sup>ème</sup> - Prélude 2:	les mercredis de 13h30 à 14h30, cours les lundis de 17h à 18h, atelier
6 <sup>ème</sup> - Prélude 3:	les mercredis de 13h30 à 14h30, cours les mercr. de 15h à 16h, barre à terre facult. les lundis de 17h à 18h, atelier

### Section Temps de Scène

#### **3<sup>ème</sup> cycle de 3 années (enfants dès 10 ans) - Étude**

Il faut maintenant développer le sens du jeu avec et dans les quatre espaces corporel, sonore, visuel (spatial) et temporel comme on joue d'un instrument complexe et multiple, et travailler la musicalité, tant dans la danse que le chant ou

le théâtre, avec l'objectif pour l'élève d'auditionner pour obtenir un rôle dans un spectacle public produit par l'association.

A la fin de ce cycle l'élève de 12 ans doit être en possession d'une formation artistique diversifiée avec un niveau de maîtrise qui lui permettra de choisir objectivement la discipline sur laquelle il voudra maintenant mettre l'accent.

7<sup>ème</sup> - Etude 1: - Les lundis de 17h à 18h30, atelier  
- Les mardis de 17h à 18h, ballet  
- Les mercredis de 15h à 16h, barre à terre  
- Les mercredis de 16h30 à 18h00, atelier chorégraphique facultatif

8<sup>ème</sup> - Etude 2: - Les lundis de 17h à 18h30, atelier  
- Les mardis de 17h à 18h, ballet  
- Les mercredis de 15h à 16h, barre à terre  
- Les mercredis de 16h30 à 18h00, atelier chorégraphique facultatif

9<sup>ème</sup> - Etude 3: - Les mardis de 18h à 19h30, ballet  
- Les mercredis de 15h à 16h, barre à terre facultative  
- Les mercredis de 16h30 à 18h00, atelier chorégraphique  
- Les vendredis de 17h30 à 18h30, préparation pointes

#### **4<sup>ème</sup> cycle de 3 années (enfants dès 13 ans) - Pointépiénus**

S'exprimer sur scène, vivre l'intégration dans une troupe, apprendre la préparation et le travail dans les loges et les coulisses, comprendre une régie plateau, une régie lumière, une régie son, développer le sens de l'entraide, tels sont les enjeux immenses de ce dernier cycle.

L'ensemble des cours et ateliers proposés sont donc destinés à consolider l'assurance et la pratique d'un art dans l'environnement du théâtre, de la scène et dans la relation avec un public.

10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> - Pointépiénus :

- Les lundis de 18h à 19h30, ateliers et répétitions (facultatif)
- Les mardis de 18h à 19h30, ballet
- Les mercredis de 15h à 16h, barre à terre (facultatif)
- Les mercredis de 16h30 à 18h30, atelier chorégraphique
- Les vendredis de 17h30 à 18h30 : pointes
- 4 samedis dans la saison, de 12h à 17h, répétitions pour spectacles

## Lieux d'enseignement

Cours et ateliers: - Studio Artitude  
22, rue Micheli-du-Crest - 1205 GE  
- Salle de spect. de l'église Ste-Clotilde,  
9, rue Michel-Simon - 1205 GE

Répétitions et ateliers: - Salle de spect. de l'église Ste-Clotilde,  
9, rue Michel-Simon - 1205 GE  
- Centre « Espace-Santé »  
1A, ch. des limites – 1293 Bellevue

## Tenues de travail obligatoires

Les tenues exigées pour les cours sont disponibles à la Boutique Elcé, rue de la Corrairie 14, 1204 Genève.

1<sup>ère</sup> - Croche: Filles – Tunique jaune, collant rose, basanes roses  
Garçons – T-shirt blanc, collant gris, basanes noires  
2<sup>ème</sup> - Double croche: Filles – Tunique rose, collant rose, basanes roses  
Garçons – T-shirt blanc, collant gris, basanes noires  
3<sup>ème</sup> - Triolet: Filles – Tunique ivoire, collant rose, ½ pointes roses  
Garçons – T-shirt blanc, collant gris, ½ pointes noires  
4<sup>ème</sup> - Prélude 1: Filles – Tunique vert d'eau, collant rose, ½ pointes roses  
Garçons – T-shirt blanc, collant noir, ½ pointes noires  
5<sup>ème</sup> - Prélude 2: Filles – Tunique fuchsia, collant rose, ½ pointes roses  
Garçons – T-shirt blanc, collant noir, ½ pointes noires  
6<sup>ème</sup> - Prélude 3: Filles – tunique bleue, collant rose, ½ pointes roses  
Garçons – T-shirt blanc, collant noir, ½ pointes noires  
7<sup>ème</sup> - Étude 1: Filles – Justaucorps gris, collant rose, ½ pointes roses  
Garçons – T-shirt blanc, collant gris, chaussettes blanches, ½ pointes blanches  
8<sup>ème</sup> - Étude 2: Filles – Justaucorps blanc, collant rose, ½ pointes roses  
Garçons – T-shirt blanc, collant gris, chaussettes blanches, ½ pointes blanches  
9<sup>ème</sup> - Étude 3: Filles – Justaucorps noir, collant rose, ½ pointes roses  
Garçons – T-shirt blanc, collant noir, chaussettes noires, ½ pointes noires  
10<sup>ème</sup> – 11<sup>ème</sup> – 12<sup>ème</sup> Pointépiénus: Filles – Justaucorps violet, collant rose, ½ pointes roses  
Garçons – T-shirt blanc, collant noir, chaussettes noires, ½ pointes noires

## Entretiens et portes ouvertes

Afin que les parents puissent apprécier le travail de leurs enfants durant le cours de l'année, l'équipe pédagogique organise par deux fois des journées portes ouvertes.

Une fois par an au moins, les parents ont un entretien formel avec Mme Floriane Vergères, directrice, afin de discuter du travail, de la motivation, des dispositions artistiques particulières, des progrès ou des difficultés de leur enfant.

## Informations pratiques

### Saison 2017-2018 et jours de vacances

Premier jour de cours: Le lundi 11 septembre 2017

Vacances d'automne: Du 23 au 29 octobre 2017 inclus  
Vacances de Noël: Du 18 déc. 2016 au 7 jan. 2018 inclus  
Vacances d'hiver: Du 12 au 18 février 2018 inclus  
Vacances de Pâques: Du 26 mars au 8 avril 2018 inclus

Jours fériés suppl.: Fête du travail – mardi 1<sup>er</sup> mai 2018  
Ascension – 10 au 13 mai 2018 inclus  
Pentecôte – 19 au 21 mai 2018 inclus

Dernier jour de cours: Le vendredi 15 juin 2018  
Début vacances d'été: Le lundi 18 juin 2018 inclus

### Comment nous joindre

Par mail: - contact@turlutuettralala.com  
Par téléphone: - Mme Floriane Vergères, directrice,  
078 707 80 48  
- Mlle Ines Mesek, assistante,  
078 630 08 18  
Par courrier: - Association Turlututu et Tralala  
38, bd de St-Georges – 1205 GE  
Plus d'informations: - www.turlutuettralala.com

## Notre équipe pédagogique

Direction: Mme Floriane Vergères  
Ballet: Mme Floriane Vergères  
Mme Carine Greder  
Mlle Ines Mesek  
Mlle Marie Orsi  
Musique et chant: M. Didier Hagger,  
M. Patrick Vo Van Phuc  
M. Lucien Rouiller  
Mme Nathalie Breault

Expression orale et Circassienne: M. Félix Locca  
M. Adrien Borruat

Conditionn. physique: M. Alain Fleury

Arts décoratifs: Mme Inie Pieters

## Conditions d'inscription 2017-2018

### Formulaires d'inscription

A télécharger depuis l'onglet «Cours/Informations pratiques» sur notre site [www.turlutuettralala.com](http://www.turlutuettralala.com).

Il y a un formulaire par cycle de formation (Éveil, Prélude, Étude, Pointépiénus)

### Durée de l'inscription

Les enfants sont inscrits de manière ferme pour une saison (année) complète. Une taxe de 50 frs est perçue au moment de la première inscription, ainsi qu'à chaque renouvellement.

Pour des raisons de prise de responsabilité de l'association Turlututu et Tralala qui accueille les enfants, le mandat pour une saison scolaire, par moyen du formulaire d'inscription, doit être explicitement renouvelé et signé chaque année par les parents ou le répondant légal.

### Tarifs pour une année

Taxe d'inscription: 50 frs

1 <sup>ère</sup> - Croche: 1'500 frs	7 <sup>ème</sup> - Étude 1: 4'000 frs
2 <sup>ème</sup> - Double-croche: 1'600 frs	8 <sup>ème</sup> - Étude 2: 4'000 frs
3 <sup>ème</sup> - Triolet: 1'600 frs	9 <sup>ème</sup> - Étude 3: 4'200 frs
4 <sup>ème</sup> - Prélude 1: 2'900 frs	10 <sup>ème</sup> - Pointépiénus: 4'500 frs
5 <sup>ème</sup> - Prélude 2: 2'900 frs	11 <sup>ème</sup> - Pointépiénus: 4'500 frs
6 <sup>ème</sup> - Prélude 3: 3'130 frs	12 <sup>ème</sup> - Pointépiénus: 4'500 frs

## Sécurité

A leur arrivée au studio de travail, les enfants sont personnellement pris en charge par le professeur ou son assistante.

A la fin de chaque cours, les enfants sont toujours remis entre les mains d'un adulte responsable identifié.

## Social et humanitaire

Les élèves avancés de l'association peuvent être invités à participer à des spectacles à but social ou humanitaire produits et réalisés dans le cadre de l'association reconnue d'utilité publique « Les Étoiles de la Tour ».

Les représentations se font « in situ », dans des établissements hospitaliers ou médico-sociaux pour personnes âgées (EMS), par exemple.